



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Réception par le préfet : 06/07/2017
Publication : 06/07/2017

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1



A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON – CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**2017BBAT012004 – EXTENSION ET REHABILITATION DU CIS DE PANISSIERES – LOT 4
CARRELAGE FAIENCE**

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 28 AVRIL 2017

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 7 mois

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 9498.20 €
- Montant TVA : 1899.64 €
- Montant TTC : 11397.84 €

Soit en lettres : onze mille trois cent quatre-vingt-dix-sept euros et quatre-vingt-quatre centimes TTC.

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C
REPertoire DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

EXE10 - Avenant
Réception par M. P. : 06/07/2017
Publication : 06/07/2017

(EXTENSION ET REHABILITATION DU CIS DE
PANISSIERES)

Page : 2 / 4

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Accusé certifié exécutoire Signature
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le	Réception par le préfet : 06/07/2017 Publication : 06/07/2017 
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le	

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice):**

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON – CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre:

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre:

☐ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

2017BBAT015008 – EXTENSION ET REHABILITATION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE ST SYMPHORIEN DE LAY – LOT 8 CARRELAGE REVETEMENT MURAL

☐ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 22 MAI 2017

☐ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 6 mois

☐ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 8840.28 €
- Montant TVA : 1768.06 €
- Montant TTC : 10608.34 €

Soit en lettres : dix mille six cent huit euros et trente-quatre centimes TTC.

D - Objet de l'avenant:

☐ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C
REPertoire DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

EXE10 – Avenant

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

(EXTENSION ET REHABILITATION DU CENTRE

D'INCENDIE ET DE SECOURS DE ST SYMPHORIEN DE

LAY)

Page : 2 / 4

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Reception par le préfet : 06/07/2017 Publication : 06/07/2017	Signature
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le		
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le		

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

Réception par le préfet : 06/07/2017
Publication : 06/07/2017

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1



A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON - CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

2017BBAT016009 – EXTENSION ET REHABILITATION DU CENTRE DE SECOURS DU CERGNE – LOT 9 CARRELAGE REVETEMENT MURAL SOL SOUPLE

Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 2 JUIN 2017

Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 11 mois

Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 15998.72 €
- Montant TVA : 3199.74 €
- Montant TTC : 19198.46 €

Soit en lettres : dix-neuf mille cent quatre-vingt-dix-huit euros et quarante-six centimes TTC.

D - Objet de l'avenant.

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C
REPertoire DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

EXE10 - Avenant : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

(EXTENSION ET REHABILITATION DU CENTRE DE
SECOURS DU CERGNE)

Page : 2 / 4

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Accusé certifié exécutoire Signature
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le	Réception par le préfet : 06/07/2017 Publication : 06/07/2017 
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le	

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
 (Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
 (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

105

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 1

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

SDIS DE LA LOIRE 42
8 RUE DU CHANOINE PLOTON – CS 50541
42007 ST ETIENNE CEDEX 1

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD
42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 448 798 009 00016 – APE : 4399 C
REPERTOIRE DES METIERS DE ST ETIENNE N° 448 798 009 RM 42

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

☑ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

2017BBAT017007 – CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE NEULISE – LOT 7 REVETEMENTS DE SOLS

☑ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 15 MAI 2017

☑ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 10 mois

☑ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Montant HT : 23498.43 €
- Montant TVA : 4699.69 €
- Montant TTC : 28198.12 €

Soit en lettres : vingt-huit mille cent quatre-vingt-dix-huit euros et douze centimes TTC.

D - Objet de l'avenant.

☑ Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant vient porter à la connaissance du maître d'ouvrage, le changement du titulaire du marché. Suite à la cession de l'intégralité du fonds de commerce l'EURL Archimbaud Construction (Siren 448 978 009) a cédé le présent marché à la SASU Archimbaud Construction (Siren 827 440 272).

Les coordonnées de la nouvelle structure sont les suivantes :

SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION
ZA PRE GIRAUD - 42130 BOEN
TEL : 04 77 24 46 70 – FAX : 04 77 24 14 66
Mail : archimbaud.construction@wanadoo.fr
Siret : 827 440 272 00016 – APE : 4399 C
REPertoire DES METIERS DE ST ETIENNE N° 827 440 272 RM 42

La SASU ARCHIMBAUD exécutera les obligations prévues au marché en lieu et place de l'EURL ARCHIMBAUD à laquelle elle se substitue.

Toutes les clauses initiales du marché demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :
- % d'écart introduit par l'avenant :

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA :
- Montant HT :
- Montant TTC :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-057-DE

Accusé certifié exécutoire

EXE10 - Avenant
Réception par le Préfet : 06/07/2017
Publication : 06/07/2017

(CONSTRUCTION DU CENTRE D'INCENDIE ET DE
SECOURS DE NEULISE)

Page : 2 / 4

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Accusé certifié exécutoire Signature
L'ancien titulaire EURL ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Jean Luc, Gérant	A Boën, Le	Reception par le prefet : 06/07/2017 Publication : 06/07/2017 
Le nouveau titulaire SASU ARCHIMBAUD CONSTRUCTION Mr Archimbaud Vincent, président	A Boën, Le	

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 29 JUIN 2017 -

DÉCISION N° 17 - 10 - 058

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 mai 2017 s'est réuni le 29 juin 2017 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)

Excusé :

- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 2 : La définition du taux de promotion pour le grade d'agent de maîtrise principal au titre de l'année 2017.

Au titre des conditions statutaires en vigueur en 2017 pour le cadre d'emplois de catégorie C, il est proposé de définir le taux de promotion pour l'accès au grade d'agent de maîtrise principal. Celui-ci pourrait être fixé à 50 % pour l'année 2017.



114



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 29 JUIN 2017 -

DÉCISION N° 17 - 10 - 059

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 23 mai 2017 s'est réuni le 29 juin 2017 à partir de 9 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (4 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Bernard Philibert (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)

Excusé :

- Claude Liogier (membre du bureau)

Décision 3 : Les tableaux des effectifs.

Les tableaux joints en annexes précisent les possibilités d'avancements de grades qui seront étudiés lors des commissions administratives paritaires des filières administrative, technique et sapeurs-pompiers qui se dérouleront le 29 juin 2017.

Tableau des effectifs : filière administrative

juin 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-059-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2017

Publication : 06/07/2017


 Emplois budgétaires
au 01/07/2017

 Emplois pourvus au
01/07/2017

Filière administrative : catégorie A	Cadre d'emploi des attachés territoriaux	Emplois budgétaires au 01/07/2017		Emplois pourvus au 01/07/2017	
		Directeur	1	1	Attaché principal
		2	2	Attaché	5
		7	7	<i>Sous -Total</i>	7
		10	10		
Filière administrative : catégorie B	Cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux	Rédacteur principal 1ère classe	6	6	6
		Rédacteur principal 2ème classe	1	1	1
		Rédacteur	4	4	4
		<i>Sous -Total</i>	11	11	11
Filière administrative : catégorie C	Cadre d'emploi des adjoints administratifs	Adjoint administratif principal 1ère classe	8	8	8
		Adjoint administratif principal 2ème classe	28	28	28
		Adjoint administratif	5	4	4
		<i>Sous -Total</i>	41	40	40
TOTAL		62	62	58	58

Tableau des effectifs : filière sapeur pompier juin 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-284210242-20170629-17-10-059-DE

Accusé certifié exécutoire	
Réception par le préfet : 06/07/2017	Emplois pourvus au 01/07/2017
Emplois budgétaires au 01/07/2017	

Filière des sapeurs-pompiers : catégorie A	Cadre d'emploi des capitaines, commandants, lieutenants-colonels et colonels	Colonel	2	1
		Lieutenant-colonel	10	10
		Commandant	17	15
		Capitaine	33	31
		Sous -Total	62	57
	Cadre d'emploi des médecins et pharmaciens	Médecin pharmacien classe exceptionnelle	1	1
		Médecin pharmacien hors classe	1	0
		Médecin pharmacien classe normale	1	1
		Sous -Total	3	2
	Cadre d'emploi des cadres de santé	Cadre supérieur santé	0	0
		Cadre santé 1ère classe	1	1
		Cadre santé 2ème classe	0	0
		Sous -Total	1	1
	Cadre d'emploi des infirmiers	Infirmier hors classe	2	2
		Infirmier classe supérieure	1	1
Infirmier classe normale		1	1	
Sous -Total		4	4	
Filière des sapeurs-pompiers : catégorie B	Cadre d'emploi des lieutenants	Lieutenant hors classe	4	4
		Lieutenant première classe	35	24
		Lieutenant deuxième classe	2	2
		Sous -Total	41	30
Sous-total officiers de sapeurs-pompiers		111	94	